

Les créations d'entreprises en 2021

En 2021, le nombre de création d'entreprises nouvelles dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (dit champ ICS) augmente de 15 % par rapport à 2020. Le stock total d'entreprises actives progresse consécutivement de 7 %. Malgré la crise liée au Covid-19, les créations sont en hausse dans tous les secteurs d'activités et dans la majorité des archipels hormis les Tuamotu Gambier et les Australes où elles sont stables. Quel que soit le statut adopté lors de leur création, les entreprises n'ont pas de salarié.

Le taux de création d'entreprises progresse

En 2021, le taux de création brut d'entreprises croît d'un point pour s'élever à 12 %. En tenant compte des réactivations, ce taux atteint 16 %. Deux secteurs se démarquent cette année, à savoir la « Santé humaine et action sociale » et la « Production, distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné » avec respectivement un taux de création brut de 21 % et 20 %. Neuf secteurs sur 17 ont un taux de création brut supérieur à 12 %. Les radiations augmentent de 5 % en 2021 comparé à 2020 et sont largement compensées par la hausse des créations. Durant l'année 2021, 14 % des entreprises créées en 2020 ont cessé leur activité et 6 % ont embauché au moins un salarié.

TABLE 1. Mouvements des entreprises de 2016 à 2021

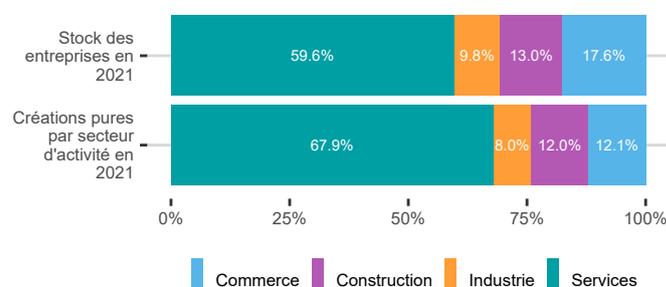
Nombre d'entreprises	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020 (nb)	Variation 2021/2020 (%)
Actives au 31/12	25 794	26 760	28 112	29 424	30 955	33 089	2 134	7
Créées durant l'année	3 015	2 814	3 042	3 541	3 222	3 706	484	15
Réinscrites durant l'année	1 030	1 041	1 043	1 213	1 042	1 147	105	10
Radiées durant l'année	2 682	2 766	2 559	3 281	2 486	2 598	112	5
Taux de création brut	12%	11%	11%	13%	11%	12%	-	-
Taux de réinscription brut	4%	4%	4%	4%	4%	4%	-	-
Taux de radiation brut	11%	11%	11%	12%	8%	8%	-	-

Source : ISPF - Champ ICS

Un secteur tertiaire prépondérant

En 2021, le secteur tertiaire (commerce et services) rassemble toujours 77 % de l'ensemble des entreprises actives du champ ICS. Quatre entreprises sur cinq se créent dans ce secteur. Comme en 2020, les secteurs de la construction et de l'industrie représentent respectivement 13 % et 10 % du parc des entreprises. Le nombre de primo créations dans ces deux secteurs croît chacun de 10 % comparé à l'année précédente.

FIG. 1. Répartition des créations pures par activité



Source : ISPF - Champ ICS

Hausse des créations dans les services (hors commerce)

En 2021, le secteur des services regroupe 68 % des créations totales, en hausse de deux points comparé à 2020. Les créations progressent dans neuf sous-secteurs sur onze notamment dans la « Santé humaine et action sociale » (+ 58 %), l'« Hébergement et restauration » (+ 41 %), les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (+ 35 %) et les « Transports et entreposage » (+ 25 %); le secteur des « Activités d'assurance et financières » se démarque avec 26 unités créées en 2021 contre 16 l'année précédente. Seuls deux sous-secteurs des services sont en baisse à savoir l'« Information et communication » (- 13 %) et les « Autres activités de services » (- 3 %).

Les créations dans le commerce de détail en baisse

En 2021, le commerce héberge 12 % des primo créations, soit une augmentation de 5 % comparé à 2020. Les créations diminuent de 7 % dans le Commerce de détail mais augmentent de 15 % dans le Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles et de 14 % dans le Commerce de gros. Ce dernier secteur est tiré à la hausse par le poste du « Commerce de gros non spécialisé », en croissance de 38 % comparé à 2020. Le poste de « Vente à domicile » contribue majoritairement au recul des créations dans le commerce de détail avec une baisse de 60 % des unités créées en 2021 au regard de 2020. Dans le secteur du commerce et répara-

tion d'automobiles et de motocycles, trois entreprises sur quatre se créent dans le poste « Entretien et réparation de véhicules automobiles légers », en hausse de 8 % comparé à 2020.

TABLE 2. Taux de création par secteurs d'activités en 2021

Secteurs d'activités	Taux de création 2021	Stock au 31/12/2021	Créations 2021	Réactivations 2021	Radiations 2021
02 Industries extractives	2%	41	1	0	7
03 Industrie manufacturière	10%	3 103	278	121	182
04 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	20%	67	11	0	1
05 Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	13%	44	5	2	1
06 Construction	11%	4 297	446	182	358
07 Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	8%	5 818	448	141	407
08 Transports et entreposage	15%	1 550	209	53	118
09 Hébergement et restauration	11%	2 905	293	142	171
10 Information et communication	11%	711	71	20	43
11 Activités financières et d'assurance	10%	275	26	4	9
12 Activités immobilières	13%	473	59	9	32
13 Activités spécialisées, scientifiques et techniques	13%	2 387	295	53	151
14 Activités de services administratifs et de soutien	14%	2 719	342	95	246
16 Enseignement	15%	2 336	322	86	272
17 Santé humaine et action sociale	21%	2 258	418	83	243
18 Arts, spectacles et activités récréatives	10%	1 068	92	40	50
19 Autres activités de services	13%	3 037	390	116	307
Total général	12%	33 089	3 706	1 147	2 598

Source : ISPF - Champ ICS

Les créations industrielles prospèrent

Rapporté à 2020, le nombre de créations progresse de 10 % en 2021 dans plusieurs sous-secteurs; dans l'industrie alimentaire, l'activité de « Pâtisserie » enregistre 17 unités créées contre neuf en 2020 et celle de la « Transformation et conservation des fruits » compte sept unités contre une seule l'année précédente. Dans le secteur des Autres industries manufacturières, les postes les plus dynamiques sont la « Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie » (+ 58 %) et la « Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie » (+ 50 %). Enfin, le poste « Production d'électricité » compte neuf créations contre cinq en 2020.

À l'opposé, deux secteurs sont en recul cette année : la « Réparation de machines et équipements mécaniques » dont les créations fléchissent à quatre unités contre 21 en 2020 et celui des « Activités de prépresse » de 10 à 25 unités.

Les travaux de construction spécialisés dynamisent les créations dans la construction

En 2021, les créations dans le secteur de la construction sont en hausse de 10 %, dynamisées par la croissance de 16 % des unités créées dans le sous-secteur des « Travaux de construction spécialisés ». Ce sous-secteur comprend majoritairement des activités de second œuvre, en particulier le poste des « Autres travaux de finition » concentrant 58 % de l'ensemble des créations du secteur de la construction et en progression de 9 % cette année.

Les créations diminuent à la marge dans les deux autres sous-secteurs de la construction.

Les secteurs de l'industrie et des services plébiscités par les femmes

En 2021, 43 % des entreprises sont fondées par des femmes (1 589 unités) soit une hausse de 20 % comparé à 2020. Le secteur des Services concentre trois créations d'entreprises sur quatre, en croissance de 22 % par rapport à l'année précédente. Parmi les activités les plus exercées de ce secteur, on trouve les « Autres services personnels » avec 13 % des unités créées, l'« Activité des infirmiers et des sages-femmes » et l'« Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée » avec respectivement 7 % des créations.

Le commerce regroupe 11 % des créations féminines et est relativement stable comparé à 2020. Trois postes concentrent deux créations commerciales sur trois : le « Commerce de gros non spécialisé », les « Autres intermédiaires du commerce en produits divers » et la « Vente par automate et autres commerces de détail hors magasin ».

Le nombre de créations industrielles progresse de 20 % en 2021 par rapport à l'année précédente. La moitié des créations du secteur provient de deux activités, à savoir les « Autres activités manufacturières » (42 unités) et la « Fabrication de vêtements de dessus » (40 unités).

Le secteur de la construction capte toujours 2 % des créations de la part des femmes.

En 2021, l'âge moyen des femmes créatrices est de 34 ans.

Le secteur de la construction est plus attractif pour les hommes

En 2021, les hommes contribuent à hauteur de 44 % des créations totales d'entreprises contre 46 % en 2020. Le secteur des services capte trois entreprises créées sur cinq, en progression de 12 % cette année. Les postes les plus attractifs sont les « Autres services personnels » (132 unités) et les « Autres activités de poste et de courrier » (102 unités).

Les créations par les hommes dans le secteur de la construction progressent encore cette année, à + 14 % par rapport à 2020, principalement dans le poste des « Autres travaux de finition » où deux créations sur trois ont lieu.

Dans le commerce, les créations augmentent de 9 % après la baisse de 2020. Les postes du « Commerce de gros non spécialisé » et « Entretien et réparation de véhicules automobiles légers » concentrent la moitié des unités créées du secteur.

Les créations dans l'industrie sont encore à la baisse cette année (- 8 %) et ne représentent plus que 5 % de l'ensemble des unités fondées par la gent masculine. Les postes des « Autres activités manufacturières » et de la « Réparation et maintenance navale » sont les plus attractifs, respectivement neuf et huit unités créées.

L'âge moyen des hommes entrepreneurs reste stable à 35 ans en 2021.

La forme individuelle privilégiée

En 2021, la forme individuelle représente toujours 87 % de l'ensemble des créations pures et reste la forme privilégiée dans tous les secteurs d'activités avec une hausse de 15 % par rapport à 2020.

Les sociétés constituent 13 % des créations de l'année, trois entreprises sur cinq choisissent de se constituer sous forme de S.A.R.L. soit 299 unités, en progression de 6 % comparé à 2020. La forme E.U.R.L. est la seconde plus importante avec 117 unités créées pour 120 en 2020.

Les entreprises individuelles constituent 82 % du parc des entreprises du champ ICS et les sociétés 18 % en 2021.

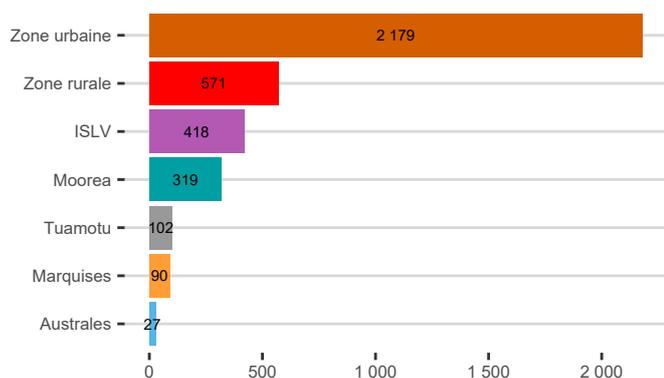
Plus d'embauches à la création dans le secteur de la restauration

Parmi les 3 706 entreprises créées en 2021, moins de 1 % emploie un salarié au moment de leur création. Le créateur assure d'abord son propre emploi. De janvier à décembre 2021, 121 entreprises ont déclaré au moins un salarié à la CPS (Caisse de Prévoyance Sociale), chiffre en hausse de 19 % par rapport à l'année précédente. La moitié de ces entreprises relève du secteur des services dont 25 % font partie de la restauration. Les secteurs du commerce et de l'industrie représentent respectivement 17 % et 15 % des entreprises ayant déclaré un salarié. Quatre entreprises sur cinq ayant embauché durant l'année sont des sociétés, dont 59 % relèvent de la forme de S.A.R.L. Ces sociétés siègent principalement dans les Îles Du Vent (90 %). Moins de 1 % des entreprises individuelles créées en 2021 ont embauché au moins un salarié au cours de l'année, essentiellement dans les services et la construction.

Sur les 1 042 entreprises réactivées en 2020, exclusivement constituées sous la forme individuelle, 3 % ont déclaré au moins un salarié dans l'année 2021. La construction a concentré le plus grand nombre de ces embauches (15).

Les Îles Du Vent, principal foyer des créations polynésiennes

Fig. 2. Localisation des créations



En 2021, les créations d'entreprises sont toujours plus nombreuses dans les Îles Du Vent, en progression de 16 % comparé à 2020 et dans la majorité des secteurs d'activités.

En particulier, les primo créations ont fortement progressé dans le secteur de la « Santé humaine et action sociale » (+ 62 %), certainement en lien avec l'épidémie de Covid-19 et également dans le secteur des « Transports et entreposage » (+ 48 %) où le poste des « Activités de poste et de courrier » (notamment l'activité de coursier) a tiré à la hausse les créations du fait du contexte épidémique.

Les créations dans les Îles Sous-le-Vent augmentent de 11 %, dopées par la progression dans les secteurs du commerce et des services. Aux Marquises, les créations sont également dynamiques avec une hausse de 25 % dans tous les secteurs d'activités, en particulier dans l'industrie.

Les primo créations sont stables aux Australes et en légère baisse (- 2 %) aux Tuamotu Gambier comparé à 2020. Les primo créations dans la zone urbaine de Mahina à Punaauia augmentent de 17 % en 2021 et représentent 59 % des créations totales des entreprises exerçant en majorité dans les services. La zone rurale de Tahiti y compris Moorea concentre le quart des créations notamment dans les services en progression de 14 % comparé à 2020.

Les réactivations d'entreprises en baisse

Les réactivations d'entreprises concernent les entreprises individuelles qui ont repris une activité en 2021, après avoir été radiées précédemment. Si l'on intègre les réactivations aux primo créations, une entreprise sur quatre créée est le fait d'une entreprise réactivée.

Les réactivations augmentent de 10 % en 2021 et comptent 1 147 entreprises. Le secteur des services concentre 701 unités réactivées, en progression de 15 % dont 142 entreprises se trouvent dans les sous-secteurs de « l'Hébergement et restauration » et 116 dans les « Autres activités de services ».

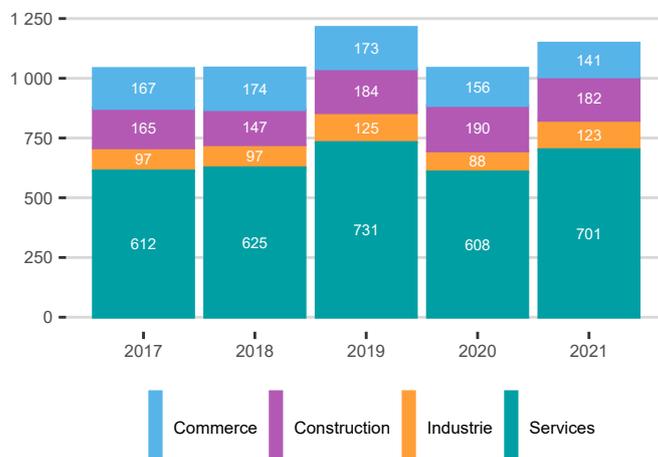
Le commerce regroupe 12 % des réactivations de l'année, en recul de 10 % comparé à 2020. L'activité de « Vente par automates et autres commerces hors magasin » détrône la « Vente à domicile » avec 32 unités réactivées contre 13.

L'industrie compte 123 réactivations en 2021, en progression de 40 % comparé à 2020. Près de la moitié des unités réinscrites se trouvent dans les postes de « Fabrication des vêtements du dessus » et « Autres activités manufacturières ».

Le nombre de réactivations diminue de 4 % dans le secteur de la construction et représente 16 % de l'ensemble des unités réactivées en 2021. Deux entreprises sur trois se trouvent dans le poste des « Autres travaux de finition ».

Pour les entreprises ayant repris une activité en 2020 soit 1 042 unités, 16 % d'entre elles ont à nouveau cessé leur activité au cours de l'année 2021.

Fig. 3. Les réactivations par activité



Définitions

Les statistiques annuelles des créations, radiations, réactivations sont établies à partir du **répertoire territorial des entreprises** (RTE) de la Polynésie française géré par l'ISPF. Celui-ci enregistre tous les mouvements économiques et légaux affectant les entreprises et leurs établissements durant l'année. Pour l'étude, ne sont comptabilisés que les événements de créations, radiations ou réactivations enregistrés dans le fichier du 1^{er} au 31 décembre de l'année sans considération de la date d'exploitation ou de cessation réelle.

Le champ de l'étude porte sur les entreprises exerçant une activité économique réelle dans les activités de l'ensemble des secteurs marchands de l'Industrie, de la Construction, du Commerce et des Services (dit **champ ICS**). Sont exclues de l'étude les entreprises non marchandes (administrations, associations), l'agriculture et la pêche, les sociétés civiles et locations immobilières.

L'**unité statistique** retenue est l'entreprise; il s'agit d'une unité institutionnelle, jouissant d'une autonomie de décision, financière et juridique, produisant des biens ou services destinés à être vendus sur le marché. Elle est localisée à son siège, indépendamment de ses établissements.

Les **créations d'entreprises** sont classées en deux catégories :

- Les créations pures ou primo créations qui correspondent à la naissance d'une nouvelle unité légale jusqu'alors inexistante et donnent lieu à l'immatriculation au RTE;
- Les réactivations ou réinscriptions concernent uniquement les personnes physiques déjà immatriculées au RTE ayant cessé leur activité et reprenant une activité : ces personnes retrouvent le numéro d'identification précédemment attribué.

Le **taux de création d'entreprises** rapporte le nombre de créations observées l'année n au stock d'entreprises actives au 1er janvier de cette même année.

L'**entreprise personnelle** est constituée par une personne physique : le chef d'entreprise, dont le patrimoine est confondu avec celui de l'entreprise

La **société unipersonnelle ou E.U.R.L.** est une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée constituée d'un seul associé qui est le gérant et obéit aux règles des sociétés. La responsabilité du gérant est limitée à ses apports.

La **nomenclature d'activités française** révisée en 2008, appelée NAF 2008, est utilisée pour classer les activités des entreprises inscrites au répertoire territorial des entreprises. Parmi les changements notables occasionnés par la révision 2008 dans les classements des entreprises locales, on relève les activités de jardinage (2,5 % des entreprises totales) qui passent du secteur primaire au secteur tertiaire, les activités de préparation de plats à emporter à consommation rapide (5 % des entreprises totales) qui passent de l'industrie au secteur tertiaire tout comme l'édition (0,2 % des entreprises totales).

Secret statistique

Les données individuelles confidentielles détenues par l'ISPF dans le répertoire territorial des entreprises sont protégées par :

- La loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques;
- La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Télécharger les données

 Toutes les données

Bibliographie

Karine ELLACOTT (2021) *Les créations d'entreprises en 2020*

Karine ELLACOTT (2020) *Les créations d'entreprises en 2019*

Karine ELLACOTT (2019) *Les créations d'entreprises en 2018*

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1344
Auteur de la publication	Karine ELLACOTT
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Octobre 2022
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

